

15 avril 2024

24-014/NI+

Objet : Dernières instructions (VHRS-VMRS)

1.02

De : Direction de course

A : Tous les équipages

I. PROGRAMME GENERAL PROVISoire 2024

11h à 12h

Conférence de presse

Lieu : Maison du tourisme à St-Ursanne

Vendredi 19.04.2024

7h30 à 14h

Vérifications administratives et techniques.
Lieu : Saignelégier, halle du Marché-concours

11h30 à 16h

Mise au point « Shakedown » (sur inscription)
(convocation via Sportity).
Lieu : Les Pommerats

Samedi 20.04.2024

Vérifications finales des voitures.

Lieu : Garage Erard Sàrl, Rue des Rangiers 22, 2350 Saignelégier

II. ORGANISATION

Art.2 Comité d'organisation, officiels.

Directeurs de course adjoints	Gérald Frésard Eric Jordan Thomas Mancini Romain Paratte Martial Peugeot
Commissaires techniques Secrétaire du jury	R. Wagner (Cand.) Nathalie Pétignat
Responsable du service médical	Alain Guéniat

Art.4 Secrétariat et permanence.

Du 19.04.2024 à 7h00 au 20.04.2024 à 23h00 : Saignelégier, Jura Sport & Spa Resort (anc. Centre de loisirs).

Tél. : 032 566 52 80

Courriel : dc@criterium-jurassien.ch

Le numéro **de secours** de la Direction de course sera le suivant : **+ 41 (0)848 543210**

Critérium Jurassien
Case postale
2800 Delémont

Art. 5.7 Départ

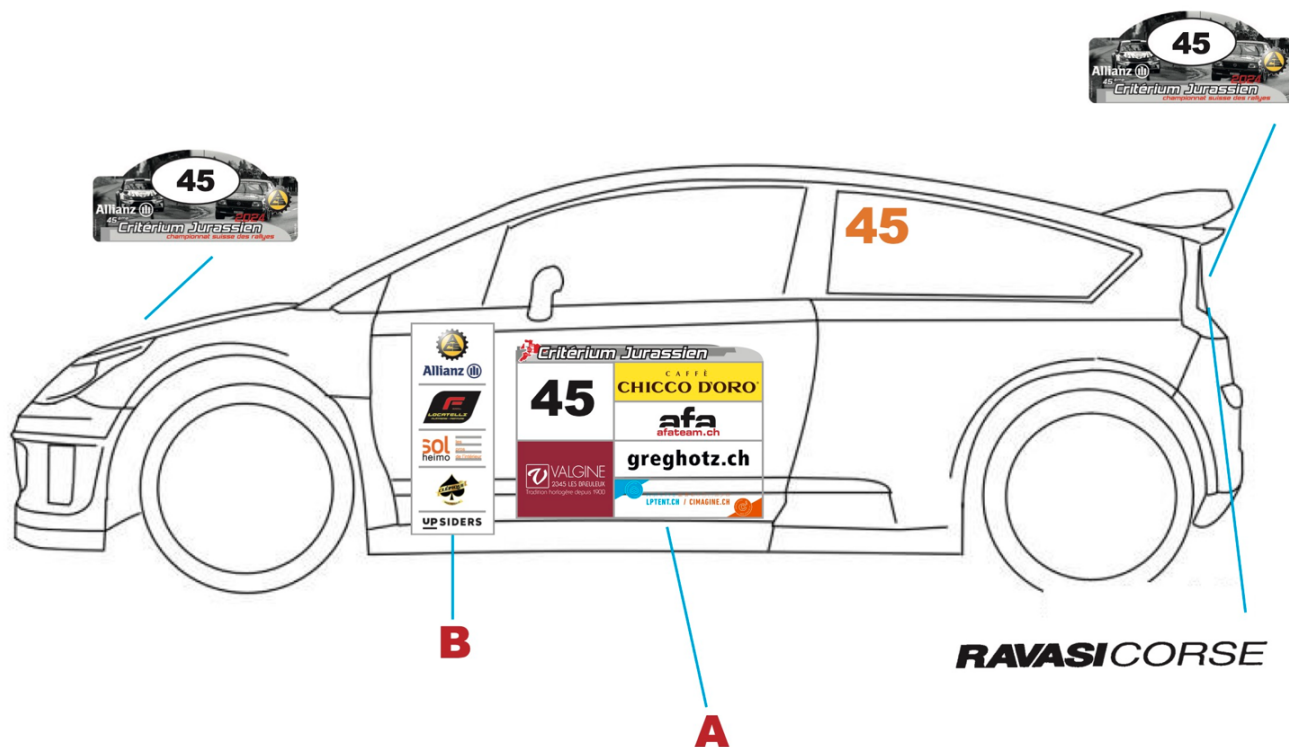
Ordre de départ pour tout le rallye : 1 VHC / 2 Moderne / 3 VHRS / 4 VMRS

Art.20 **Publicité.**

20.2 La publicité obligatoire imposée par l'organisateur sur les plaques rallye et panneaux de portes est la suivante:

Positionnement autocollants obligatoires Critérium Jurassien 2024

- Plaques PVC rigides une sur le capot et une sur la vitre arrière (si possible coller depuis l'intérieur plus sûr pour ne pas la perdre)
- Autocollants panneaux de porte (A) sur chaque porte avant. Avec le numéro sous le rétroviseur
- Autocollants verticaux sponsors (B) sur chaque porte ou côté de la voiture (possibilité de couper le bandeau mais chaque sponsors doivent être sur les deux côtés de la voiture)
- Autocollant «Ravasi Corse» sur la vitre arrière ou sur la carrosserie arrière
- Numéros oranges sur les vitres latérales arrières



Art.22 Assistance.

22DP

Le ravitaillement en carburant est autorisé dans les stations-services publiques (directement à la pompe). En cas d'utilisation d'essence non fourni pas celle de la station-service, un mécanicien de l'équipe d'assistance de l'équipage aura la possibilité de mettre à leur disposition, l'essence en question. En complément, ce dernier devra mettre à leur disposition un extincteur (Type ABC) de min. 5kg. Seul les membres de l'équipage peuvent effectuer le ravitaillement en carburant. Durant le ravitaillement, le membre de l'équipage qui effectuera le ravitaillement devra porter sa cagoule, ses gants et sa combinaison (fermée par-dessus la cagoule).

Julien Grosjean
Directeur de Course

Annexes :

Noms et photographies des responsables des relations avec les concurrents
(annexe 1)

Contrôles administratifs et techniques (annexe 2)

Annexe 1

NOMS ET PHOTOGRAPHIES DES RESPONSABLES DES RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS

Les Responsables des relations avec les concurrents seront identifiés par un gilet rose marqué "Relations Concurrents".



Henri Schmidt
+4178 817 13 86
(ven. 19 avril uniquement)



Aline Crausaz
+4179 314 62 67



Nathalie Tâche Jaquet
+4179 339 96 91



Vendredi 19 avril 2024

7h30	14h00	Contrôles administratifs et techniques	Halle du Marché-Concours Saignelégier
14h00		1ère séance du Jury	Centre de loisirs, Saignelégier
17h00		Briefing obligatoire des pilotes	Halle du Marché-Concours Saignelégier
A partir de	20h03	Arrivée 1er concurrent	Halle du Marché-Concours Saignelégier

Samedi 20 avril 2024

A partir de	06h40	Départ du 1er concurrent	Halle du Marché-Concours Saignelégier
A partir de	09h53	Regroupement 1	Halle du Marché-Concours Saignelégier
A partir de	14h11	Regroupement 2	Halle du Marché-Concours Saignelégier
A partir de	16h47	Regroupement 3	Halle du Marché-Concours Saignelégier
A partir de	19h28	Arrivée	Halle du Marché-Concours Saignelégier

Annexe 2

Convocations

Contrôles administratifs et techniques

Vendredi 19 avril 2024

Saignelégier, halle du Marché Concours

Contrôle administratif

07:30	50	51	45	-
07:45	46	14	H4	53
08:00	18	H3	11	57
08:15	58	37	52	H16
08:30	56	47	27	H8
08:45				
09:00	8	6	54	H10
09:15	26	36	41	40
09:30	1	4	H7	H5
09:45	22	H14	43	32
10:00	12	5	H1	10
10:15	H17	35	31	H11
10:30	9	33	42	17
10:45	15	2	H9	19
11:00	29	R6	39	16
11:15	7	3	R7	49
11:30				
11:45				
12:00	H6	55	28	38
12:15	23	R5	R4	R1
12:30	25	H15	30	H12
12:45	34	21	24	48
13:00	M2	R8	R3	20
13:15	H2	M1	R2	-

Contrôle technique

08:00	50	51	45	-
08:15	46	14	H4	53
08:30	18	H3	11	57
08:45	58	37	52	H16
09:00	56	47	27	H8
09:15				
09:30	8	6	54	H10
09:45	26	36	41	40
10:00	1	4	H7	H5
10:15	22	H14	43	32
10:30	12	5	H1	10
10:45	H17	35	31	H11
11:00	9	33	42	17
11:15	15	2	H9	19
11:30	29	R6	39	16
11:45	7	3	R7	49
12:00				
12:15				
12:30	H6	55	28	38
12:45	23	R5	R4	R1
13:00	25	H15	30	H12
13:15	34	21	24	48
13:30	M2	R8	R3	20
13:45	H2	M1	R2	-

Lors du contrôle administratif, vous devez vous présenter avec :

- le passeport technique du véhicule
- la fiche d'homologation du véhicule
- le carnet de reconnaissances complété
- la fiche de contrôle vêtements remplie.
- les permis de conduire pilote et co-pilote
- les licences conducteurs et concurrents
- la fiche d'identité complétée
- le permis de circulation du véhicule
- pour les véhicules étrangers, la carte verte d'assurance

Il n'y aura aucune dérogation pour les horaires de convocation ci-dessus.